

L'APRÈS « TERA MEETING » : UN TOURNANT DÉCISIF !

L'après « Tera meeting » a été marqué par une lettre d'information du Président de la République (PR) adressée à ses alliés de la « Coalition Diomaye Président » et un Communiqué du Bureau politique du parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF) qui rejette le choix porté par le Chef de l'État depuis le 10 septembre 2025 sur Mme Aminata Touré pour conduire le processus de « réorganisation de la Coalition, dans le but de la rendre plus opérationnelle, mieux structurée et pleinement performante au profit de leur projet commun ». Cette divergence s'est ajoutée à celle relative à la présence dans le gouvernement de M. Abdourahmane Diouf qui aurait été demis de son poste de ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, suite à un soupçon, d'une mal gouvernance qui ne serait pas clairement établie, vu son repositionnement dans un ministère de l'environnement et de la transition écologique renforcé.

Au moment où de nombreux sénégalais redoutent une cassure totale entre le PR et le Premier ministre (PM) nous avons tenu à donner notre avis et nos recommandations au sujet de ces divergences qui menacent l'union sacrée entre les deux porteurs d'un « PROJET » qui a suscité un rêve de grandeur pour notre pays qu'ils n'ont pas le droit de briser.

Pour une sortie de la crise, née de ces divergences, nous recommandons patriotiquement ce qui suit :

1. Le PR devrait instruire l'Inspection Générale d'État (IGE) de mener des enquêtes au niveau du Ministère de l'enseignement supérieur, mais aussi de tous les autres ministères et directions générales ou des allégations d'indélicatesse ont été formulées ;
2. Le PM devrait savoir que le respect qu'il doit au « PR de tous les sénégalais » est au-dessus de celui que ce dernier doit au Président de son parti. Aussi, il devrait donner le bon exemple en faisant preuve de plus d'humilité et de discernement quand il s'adresse publiquement au Chef de l'État, « Chef suprême des Armées », afin que ses partisans arrêtent d'être impolis avec le PR et s'interdisent de s'immiscer dans sa vie privée. Un « Premier ministre super-fort » doit éviter tout propos ou attitude qui fragilise l'autorité du PR ;
3. Quel que soit ce qui a été convenu entre le PR et le PM au Cap Manuel en présence du Président de l'Assemblée nationale, ils devraient savoir que le bien du pays doit être placé au-dessus de leurs intérêts personnels, et qu'ils n'ont pas le droit de se séparer, car si tel est le cas, il y a une forte probabilité qu'aucun des deux ne sera élu en 2029. De nombreux électeurs indépendants des partis politiques seront déçus et risquent de les abandonner, tout en œuvrant pour que ceux qui ont participé à la perpétuation du « système de mal gouvernance » jusqu'au 02 avril 2024 ne reviennent pas au pouvoir. Etant donné qu'ils ambitionnent de rester au pouvoir jusqu'en 2050, si Dieu le veut, le PM devrait accepter de mobiliser le parti et les alliés autour du PR pour la réussite de son mandat en cours et pour un deuxième mandat. Ce serait pour lui un autre sacrifice qui optimiserait leur temps d'exercice du pouvoir et qui le grandirait aux yeux de tous les sénégalais qui aiment le pays et faciliterait son élection en 2034, si Dieu le veut. Pour nous, le PM est une chance pour le Sénégal et même pour l'Afrique, ne serait-ce que par le rôle important qu'il a joué dans l'éveil des consciences et sa résistance héroïque qui a été déterminante pour le changement de régime. Mais comme tous les êtres humains, il n'est pas parfait. Lui et le PR ont un besoin de conseillers sincères n'ayant aucune ambition personnelle.
4. Le PR doit rester vigilant et savoir qu'il n'a pas d'avenir politique dans une opposition contre son parti politique, même s'il est vrai que sa candidature à l'élection présidentielle de 2024 et la présentation de son programme de campagne le 09 mars 2024 ont été portés par la « Coalition Diomaye Président » qui est donc antérieure, à leur sortie de prison, à la vulgarisation du slogan « Diomaye mooy Sonko » et au décret qui a abrogé celui qui avait dissout le parti des PASTEF à la faveur de la loi portant amnistie ;
5. Jusqu'au 10 septembre 2025, date à laquelle le PR a pris la décision de démettre Mme MBODJ et annoncé la réorganisation de la « Coalition Diomaye Président » sous la direction de Mme Touré, le PM n'avait pas accordé aux alliés toute l'attention ou la confiance qu'ils étaient en droit d'attendre de lui. En effet, il est incontestable que ceux qui ont la carte de membre du parti des PASTEF ne représentent pas plus de 30% des électeurs qui ont élu, d'une part le PR le 24 mars 2024 et d'autre part les députés de la majorité à l'Assemblée nationale. Nous avons l'impression, qu'informé très probablement depuis le 10 septembre 2025 par Mme MBODJI de la décision prise, en bon droit, par le Chef de l'État, le PM a voulu couper l'herbe sous les pieds du PR en décidant de mettre en place une nouvelle Coalition autour du parti des PASTEF, dénommée « Alliance patriotique pour le travail et l'éthique » (APTE) et destinée à remplacer la « Coalition Diomaye Président » qui devait d'ailleurs, selon des leaders du parti des PASTEF, disparaître après l'élection présidentielle. Etant donné que l'existence de deux (2) coalitions concurrentes doit être totalement écartée, le PR et le PM qui ont, en principe, des ambitions vraiment patriotiques pour le pays, devraient trouver un consensus sur la formation d'une Coalition unique, sur sa dénomination et sur l'élection du responsable à bulletins secrets par le collège des leaders ;

6. Le PR sait parfaitement que la réconciliation doit être précédée de la reddition des comptes ainsi que de la vérité et de la justice en ce qui concerne les crimes contre l'humanité. Il devrait conséquemment éviter toute alliance prématurée avec des gens des anciens régimes, surtout s'ils font partie de ceux qui seraient impliqués dans lesdits crimes ou qui seraient des auteurs ou complices des malversations qui ont enfoncé le pays au « quatrième sous-sol ». Nous réaffirmons cette idée d'une mise en place d'une « Commission nationale de recouvrement des biens spoliés » et d'une « Commission nationale d'enquête et de concertation » qui serait plus apte à recueillir les informations qui serviraient au développement de lois et règlements qui permettraient que les drames qui se sont produits entre 2021 et 2024 ne puissent plus se produire ;

7. Le Président devrait, le plus tôt qu'il lui sera possible, recevoir officiellement les rapports annuels de 2018 à 2024 de la Cour des comptes (CdC) et ceux de 2020 à 2024 de l'IGE afin qu'ils soient enfin disponibles dans leur site web¹. Il devrait alors se séparer de ses collaborateurs qui sont épinglés si des poursuites judiciaires sont recommandées à leur encontre. En l'absence de telles recommandations, il pourrait les maintenir tout en veillant, par souci de transparence, à ce qu'ils communiquent sur ce qui leur a été reproché. ;

8. Il est incontestable, que le régime actuel du parti des PASTEF est obligé de gouverner en s'appuyant sur une Administration républicaine, transformable et dé-politisable mais pérenne et a besoin d'être renforcé par des alliés vertueux et compétents ayant une grande expérience dans la conduite des affaires étatiques afin de pouvoir, accélérer la cadence et être plus performant dans la satisfaction des besoins socioéconomiques des populations et dans la conduite d'actions développantes. A la limite, le PR et le PM ne devraient pas hésiter à faire appel à des repentis, qui ont réparé les dommages causés à l'État, s'ils ont des compétences et des expériences exceptionnelles dont le pays a besoin.

9. Le PR et le PM devraient pouvoir exploiter le fait qu'ils soient au service d'un Peuple de croyants pour le bien du pays. Dans ce sens, ils devraient lancer, en rapport avec les forces vives du pays, une « campagne de conscientisation pour un sursaut de patriotisme et de retour vers Dieu ». Cette campagne permettrait d'atteindre plusieurs objectifs spécifiques, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain article, l'objectif stratégique étant d'obtenir que l'écrasante majorité des citoyens (dont surtout les leaders étatiques) fondent tous leurs rapports interpersonnels, ceux avec les personnes morales (État, Organismes employeurs, Communautés d'appartenance) et ceux avec l'environnement et les utilités communes (infrastructures et autres moyens par lesquels l'État assument ses charges) sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité.

Enfin, c'est le maintien de l'union sacrée entre le PR et le PM et l'absence de voix divergentes qui rétabliront la confiance du FMI, des autres partenaires et des marchés financiers, et seront un rempart contre les « peexe » (ou manœuvres) maléfiques de citoyens égarés qui rêvent du retour au pouvoir des responsables de l'ancien régime. Ce retour mettrait fin à la lutte pour la fin du néocolonialisme et ressusciterait les égoïstes jouissances qui seront encouragées par le détournement du pouvoir de l'État pour la protection des criminels financiers « sous-développés mentaux », alors que ce pouvoir doit notamment servir à garantir la sacralité des ressources appartenant au Peuple et le respect des libertés et droits fondamentaux des citoyens. Leur séparation induirait, sans aucun doute, un important désordre sécuritaire et / ou un blocage du fonctionnement des Institutions qui pourrait pousser des « forces organisées »² à prendre pour la première fois le pouvoir par une voie non démocratique. Aussi, nous prions pour que les actions qui seront posées par le Président de l'Assemblée nationale et tous les proches du PR et du PM arrivent à sauvegarder cette union, comme le veut le Créateur, qui aime vraiment le Sénégal, et qui voudrait que ce duo fasse de notre pays le phare de l'Afrique et un modèle, dans un monde divisé, du fait de la cohésion sociale exceptionnelle fondée sur les ententes entre les ethnies et les religions ainsi que sur le cousinage à plaisanterie. Le PR et le PM doivent donc taire leur égo ; apprendre à laver, sans répit, leur linge sale en famille, en excluant les interférences négatives de leurs proches, et communiquer pour pouvoir neutraliser tous les ennemis de la République qui œuvreraient pour leur désunion.

NOTES :

¹ : Voir notre « Lettre ouverte à Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président de la République du Sénégal » à propos de ces rapports non publiés.

<https://jogngirseneegal.sn/la-page-de-tabou/lettre-ouverte-a-monsieur-bassirou-diomaye-diakhar-faye-president-de-la-republique-du-seneegal/>

² : Voir ce que l'ex-Président Macky Sall avait dit le 9 février 2024 dans une interview accordée à l'Associated Press : « Mon rôle en tant que Président de la République pour le temps qu'il me reste à la tête de l'État est de toujours tendre la main et de dire aux acteurs politiques, faites attention, faites attention, parce que nous ne sommes pas seuls sur la scène et si les politiques ne sont pas capables de s'entendre sur l'essentiel, d'autres forces organisées le feront à leur place et là ils perdront tous.

Dakar, le 15 novembre 2025

Colonel(er) Tabasky DIOUF

Grand officier de l'ordre national du lion et commandeur de l'ordre du mérite

Membre fondateur de l'Initiative citoyenne « Jog Ngir Senegaal »